

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Monseigneur Charles-Edouard Poiré, curé de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière et supérieur du Collège de Ste-Anne, nommé Prêlat romain avec le titre de Camérier d'honneur extra urbem. — Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St-Jean [Suite].— Au lac Bouchette ; la colonisation dans cet endroit ; ce qu'est le colon dans la forêt, et ses espérances pour l'avenir.

Causerie Agricole : Culture du blé [Suite].—Insectes nuisibles aux céréales : La teignes des blés ; l'alicite des grains.

Sujets divers : Le savoir en agriculture.—Les feuilles des arbres fruitiers et forestiers employées comme litière.—Inspection journalière du troupeau de vaches.—Soins à donner aux vaches à cette saison de l'année.—Nourriture des bestiaux.

Choses et autres : Troisième pèlerinage en Terre-Sainte, organisé par M. l'abbé L. Provancher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*.—L'agriculture et l'horticulture ; pépinière de M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies, P. Q.

Recettes : Mastic pour raccommoder les faïences, porcelaines et vaisseaux de terre cassés.—Moyen de nettoyer les tableaux en peinture.

Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean.

Excursion au Lac St-Jean.

Un train d'excursion partira de la gare du Palais à Québec à 7.30 a. m. samedi le 8 octobre, pour la station De Quen (6 milles de la Pointe-aux-Trembles Lac St-Jean) y arrivant à 5.30 p. m. Pour revenir, partira de De Quen à Midi lundi 10 octobre arrivant à Québec à 10 p. m. Billet de retour—bon pour revenir jusqu'au 18 octobre—\$4.00 première classe, \$3.00 seconde classe. Communication par voiture entre De Quen, Pointe-aux-Trembles et Roberval.

On fera une autre Excursion spéciale pour l'avantage des cultivateurs et autres personnes qui désirent aller choisir des terres, samedi 22 octobre.

J. G. SCOTT,
Secrétaire et Gérant.

REVUE DE LA SEMAINE

Monseigneur Charles Edouard Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière et supérieur du Collège de Ste-Anne, nommé Prêlat romain par Sa Sainteté Léon XIII. — Les amis du Collège de Ste-Anne et les paroissiens de Ste-Anne en particulier, se rejouiront sans doute de l'élévation du vénérable M. Poiré à la Prélature romaine avec le titre de *Camérier d'honneur extra urbem*. Son Eminence le Cardinal Taschereau se réjouissait d'avance de lui apprendre cette bonne nouvelle, mais l'incendie de son Palais à Québec l'a empêché de se rendre à Ste-Anne. Le Rév. M. J. O. Soucy n'en avait été informé que huit jours auparavant, afin de lui permettre d'organiser pour dimanche soir, le 2 octobre, parmi les élèves du Collège, une petite séance à laquelle Son Eminence, le clergé voisin, les prêtres et les élèves du Collège prendraient part.

Nous empruntons au *Courrier du Canada*, les détails suivants sur cette fête de famille qui est venu apporter la gaieté dans le cœur des élèves du Collège, attristés d'avance d'avoir été privés de la présence de Son Eminence le Cardinal Taschereau qui se faisait toujours un devoir de venir présider à la clôture de leur retraite. Cette fête était d'autant plus chère à tous les enfants du Collège de Ste-Anne que celui dont on faisait l'élévation était un bienfaiteur insigne. Au-si nous concevons avec quel enthousiasme ils acclamaient cette haute marque de considération que Sa Sainteté Léon XIII daignait accorder à leur vénéré Supérieur.

Voici ce que nous lisons dans le *Courrier du Canada*, à l'occasion de cette fête qui a été une véritable surprise faite à celui qui en était l'objet :

« Malgré l'absence inévitable du Cardinal, cette séance a eu lieu au jour et à l'heure fixés d'avance. Le Rév. M. Poiré fut invité à présider cette séance, sous le prétexte de donner aux élèves le grand congé que le Cardinal leur accorde chaque année à la clôture de la retraite. Quand il eut pris place sur un